

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2008)
Heft: 227-228

Artikel: Le parler suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

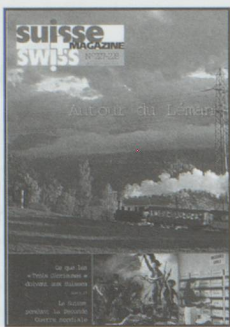
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le parler suisse



Fondé en 1955
Numéro 227-228
Juillet-Août 2008

www.suissemagazine.com
redaction@suissemagazine.com

Directeur de la Publication :
Philippe Alliaume

Comité de Rédaction :
Alain-Jacques Czouz-Tornare, Juliette David, Michel Goumaz, Marco Itin, Jérôme Liniger, Henriette Nicolet, Martine Roesch.

Rédaction : Denis Auger.

Ont collaboré à ce numéro :
Philippe Alliaume, Alain-Jacques Czouz-Tornare, Juliette David, Henriette Germain-Nicolet, Michel Goumaz, Jérôme Liniger, Aline Messmer-Kesseling, Martine Roesch, Jean-Claude Romanens.

Rédaction de Suisse Magazine
100, rue Edouard Vaillant
92300 Levallois-Perret
Tél. : +33 (0)1 55 21 07 71
Fax : +33 (0)1 55 21 07 72

Bimestriel

Prix du numéro : 9 €

Abonnement 1 an : 47 €

Abonnement 2 ans : 84 €

Abonnement de soutien : 70 €

Étranger/Par Avion/Associations/... : nous consulter

Service abonnements de Suisse Magazine

NPAI Suisse Magazine
26 bis rue Kléber
93100 Montreuil
Tél. : 01 43 60 21 60

Couverture, p.2 : C.-M. Emery,
www.blonay-chamby.ch
p.9 : Swiss-image.ch
pp.7 à 9 : Michel Goumaz.
p.21 : Musée Napoléon Arenenberg
p.14 et 15 : Nicolas Jacqueline
Couverture, pp.2, 3, 13, 16, 18 à 20, 28 à 32 :
D.R.

Éditeur : Franco-Suisse de Publications
Sarl de Presse

Gérante : Martine Roesch

Associés :
Juliette Alliaume et Philippe Alliaume

Siège Social :

9 rue Sadi Carnot - 92170 Vanves

Siren : 413 199 308 RCS Poitiers
Ape : 221E - TVAIC : FRI6413199308
CPPAP N° 0412 K 81552 - ISSN N° 1274-7769
Dépôt Légal à Parution
© 1997-2008 FSP SARL



Membre de la

La rédaction n'est pas responsable de la perte
ou de la détérioration des textes ou photos
qui lui sont adressés pour appréciation.
Reproduction autorisée sous réserve
de mentionner la source et d'adresser
un justificatif au journal.

Réalisation et impression :

Imprimerie CHIRAT
744, rue de Sainte Colombes
42540 Saint Just la Pendue

Bien que la langue officielle parlée en Suisse romande soit le français, quelques expressions ou mots diffèrent entre la France et la Suisse. L'ambition de cette rubrique est alors de vous faire connaître une expression suisse et de vous en donner la traduction.

– L'expression suisse « à noveyon » signifie « à la nuit tombante ».

– L'expression suisse « ça sent le chupion » signifie « ça sent le brûlé ».

– L'expression suisse « Mettre son signofile » signifie « Mettre son clignotant ».

– L'expression suisse « Faire une cuite » signifie « faire une lessive ». À ne pas confondre avec l'expression française « prendre une cuite » qui signifie « s'enivrer » !

– L'expression suisse « s'encoupler » signifie « s'empêtrer, se prendre les pieds dans le tapis ».

– L'expression suisse « tout de bon » signifie « bonne chance ». Le 31 décembre, vous pourriez souhaiter à vos amis et collègues suisses « tout de bon pour 2008 ».

– L'expression suisse « sans autre » signifie « sans façon, sans manière ».

– L'expression suisse « chiffres noirs » ou « présenter des chiffres noirs » correspond à un solde financier positif, obtenir un bon bilan. Fréquemment utilisée en Suisse, elle n'est pas connue en France. À l'inverse, l'expression les « chiffres rouges » est employée dans les 2 pays pour décrire un solde financier ou bilan négatif.

– L'expression suisse « il pleut à la roille, viens te mettre à la chotte » signifie « il pleut à verse, viens te mettre à l'abri ».

– Le mot suisse « trignolette » signifie plaisanterie, rigolade. « Jouer la trignolette » signifie se moquer.

– L'expression suisse « courber l'école » signifie sécher les cours.

– Le mot suisse « rucoler » signifie l'action de récupérer de vieilles choses, laissées par les gens sur le trottoir, pour ce qu'on appelle en France les « encombrants ».

– L'expression suisse « faites seulement » signifie : « je vous en prie ».

– Le mot suisse « fœhn » est utilisé pour désigner un sèche-cheveux. Nous pouvons penser que le mot « Föhn » vient du vent chaud, qui porte le même nom et qui décoiffe.

– L'expression suisse « faire la bringue » signifie revenir sans cesse sur le même sujet. Cette locution a deux sens très différents selon le côté de la frontière où l'on se situe. Ainsi, en France, elle signifie faire la fête, faire la noce. On peut retenir que le sens romand de bringue évoque les idées de ressassement et de querelle, le sens français, l'idée de débauche.

– L'expression suisse « l'école de recrues » désigne les appelés au service militaire. En Suisse, entre 20 et 30 ans, chaque homme de nationalité suisse devait effectuer 4 mois de service militaire. Cette période de formation était appelée « l'école de recrues ». Ils devaient ensuite suivre chaque année 3 semaines de cours de répétition, jusqu'à ce qu'ils aient atteint un nombre de 260 jours de service ou l'âge de 34 ans. Le service militaire était volontaire pour les femmes.

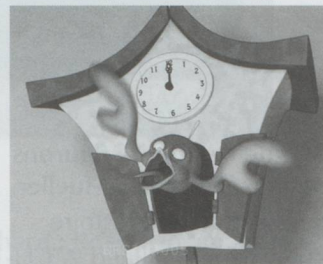
– L'expression suisse « décevoir en bien » veut dire en français « être étonné d'un résultat qu'on attendait mauvais, mais qui est bon contre toute attente ».

– L'expression suisse « passe ta matu d'abord » se traduit en français par « passe ton bac d'abord ». La maturité, en Suisse, est l'équivalent du baccalauréat. La maturité est obtenue après 3 ou 4 années de collège, qui correspondent au lycée en France. Les années de collège françaises sont, elles, appelées cycle en Suisse.

– Le mot suisse « chiclette » se traduit par « chewing-gum ».

– L'expression suisse « frouiller » se traduit en français par « frauder » ou « tricher ».

– L'expression suisse « ça va le chalet, ou bien ? » se traduit en français par « ça va pas la tête ? »



Web

Rédaction

Abonnements

Photos

Informations légales